

Que déclarer (données d'achats) ?

Saisie simplifiée

Données à déclarer pour tous dans la **période transitoire** (2022-2023*)
puis uniquement pour les **petites structures** à partir de 2024*
Soit 8 variables

*Année de déclaration, pour les données portant sur N-1

	TOTAL des achats	Total EGAlim		BIO ou en conversion	SIQO (LR AOP AOC IGP STG)	Critères achats (externalités ou performances envi et appros directs)	Autres EGAlim (Fermiers, Comm équitable, Ecolabel, RUP, Certif envir)
	T	T	FR	CC	T	T	T
Total Achats	€	€	?	?	€	€	€
Dont Viandes et volailles fraîches et surgelées	€	€	€	?			
Dont Pdts aquatiques frais et surgelés	€	€	?	?			

T : total

FR : Origine France

CC: issu d'un circuit court

3. Que déclarer (données d'achats) ?

Saisie détaillée

Données à déclarer **obligatoire pour les grandes structures à partir de 2024*** mais possible dès 2022*

Soit 19 variables

*Année de déclaration, pour les données portant sur N-1

		Total EGAlim	BIO ou en conversion	LABEL ROUGE	AOP AOC IGP STG	Produits Fermiers	Commerce équitable	Ecolabel Pêche durable	Logo RUP	Certif Niv 2 + HVE	Critères achats (externalités ou performances envi et appros directs)
T : total FR : Origine France CC: circuit court	T	T	FR	CC	T	T	T	T	T	T	T
Total Achats	€	€	?	?	€	€	€	€	€	€	€
F&L frais et surgelés	€	€	?	?							
Charcuterie	€	€	?	?							
Viandes et volailles fraîches et surgelées	€	€	€	?							
Pdts aquatiques frais et surgelés	€	€	?	?							
BOF	€	€	?	?							
Boulangerie/Pât fraîches	€	€	?	?							
Autres Produits frais, surgelés et d'épicerie	€	€	?	?							
Boissons	€	€	?	?							